

Merci de compléter et de retourner le bulletin ci-dessous, avec le chèque correspondant, à :

**Association des Anciens, Cité Scolaire Charlemagne,
17, Avenue Clemenceau 57100 – Thionville.**

COUPON REPONSE

A RETOURNER AVANT LE 15 MARS A L'ADRESSE FIGURANT CI-DESSUS

M/Mme

-
- Assistera à l'assemblée générale
 - N'assistera pas à l'assemblée générale
 - Assistera au banquet
 - N'assistera pas au banquet

-Pour la cotisation 2018 (dont le montant reste inchangé cette année)

Paiement de 20 € (ou 25 € pour un couple) €

**-Pour le repas, paiement de personne(s) X 35 € = €
(N.B. Les inscriptions tardives ne pourront pas être prises en compte)**

- Total : €

- par chèque libellé à l'ordre de Association des Anciens du Lycée Charlemagne, ou
- par virement : IBAN FR76 1027 8051 0000 0350 1084 536 –
BIC CMCIFR2A

A envoyer par courrier (ou par mail à contact@carolanciens.net)

À, le

Signature :